



Elections sociales 2012

Application web

M-N Dinant

Direction générale Relations individuelles du Travail



Application web

Dans quel but?

- SPF : informations qualitatives, quantitatives et résultats des ES (statistiques)
- Organisations représentatives de travailleurs : copie des affichages aux jours X-60, X-35, X
- SPF et organisations représentatives de travailleurs : PV, avis d'arrêt total, PV d'arrêt partiel



Application web

Quand l'utiliser?

- X-60, X et Y : Informations et résultats SPF
- X-60, X-35, X : Informations aux organisations
- Y (X+35, X+75, X+76, X+79) : PV, avis d'arrêt total & PV d'arrêt partiel



Application web

Accès :

- Accès via le site internet du SPF ETCS :

Direct : <http://appes2012.belgique.be>

Site web: <http://www.emploi.belgique.be/es-sv/electionssociales.aspx>

- Numéro de dossier + mot de passe : novembre 2011
- Jamais organisé ou rien reçu : Contacter le SPF ETCS

elections.sociales@emploi.belgique.be



Login

Bienvenue

Bienvenue sur le site des Elections sociales.
Veuillez introduire votre numéro de dossier en
5 caractères (sans le dernier chiffre) et mot
de passe.

Numéro de
dossier:

Mot de passe:

Log In

Numéro dossier : 07820
(sans 1 'CE' ou 2 'CPPT')
Mot de passe : SV2012



Bienvenue Dewaële Ellie | Déconnexion

FR | NL

Aide générale



Service Public Fédéral
Emploi, Travail et
Concertation Sociale



ELECTIONS SOCIALES

Données



Base



Pré-électorale



Electorale



Résultats



Documents



Procédure d'authentification

Numéro de dossier CPPT	078162
Numéro de dossier CE	-
Nom de la personne de contact	<input type="text" value="Dewaele"/>
Prénom de la personne de contact	<input type="text" value="Ellie"/>
E-mail	<input type="text" value="ellie.dewaele@werk.belgie.be"/>
Réintroduire e-mail	<input type="text"/>
Numéro de téléphone	<input type="text" value="022334773"/>
Mot de passe	<input type="password"/>
Réintroduire mot de passe	<input type="password"/>
Langue	<input type="text" value="French"/>



Fiche de base

CPPT

CE

Numéro de dossier: 078202

I. Entité juridique (adresse du siège social) ?

Nom ou dénomination
Nature juridique
Rue N Bte
Code postal Localité

II. Dénomination et adresse de l'unité technique d'exploitation où le conseil est institué ?

Nom ou dénomination
Rue N Bte
Code postal Localité
O.N.S.S. (numéro) ex. 123-1234567-12
Numéro d'entreprise

- L'entité juridique est identique à l'unité technique
- L'unité technique est composée de différentes entités juridiques
- L'entité juridique est composée de plusieurs unités techniques

Nouveau

Numéro des commissions paritaires dont relève l'entreprise pour la majorité des travailleurs

Ouvriers Commission paritaire pour la production des pâtes, papiers et cartons

Employés Commission paritaire pour les employés de casino

Cochez si vous appartenez à une ou plusieurs autres commission(s) paritaires(s) que celle mentionnées ci-dessus



Application web : fiche de base

- Au plus tard en X-60 (9 – 22.12.2011) – par organe (CE =1 CPPT = 2)
- Contrôler les infos, modifier, compléter
- Informations concernant l'UTE
 - ✓ UTE = EJ
 - 1 seul numéro BCE
 - ✓ UTE regroupe différentes EJ
 - N° BCE de l'EJ qui compte le plus grand nombre de travailleurs
 - N° BCE des autres EJ
 - ✓ EJ comporte différentes UTE
 - N° BCE de l'EJ et numéros d'établissements des UTE
- « Enregistrer »



Application web : fiche de base

- UTE = ≠ EJ

Numéro d'entreprise

L'entité juridique est identique à l'unité technique
 L'unité technique est composée de différentes entités juridiques
 L'entité juridique est composée de plusieurs unités techniques

Numéro d'entreprise Ex: 0444.333.222

- EJ = ≠ UTE

Numéro d'entreprise

L'entité juridique est identique à l'unité technique
 L'unité technique est composée de différentes entités juridiques
 L'entité juridique est composée de plusieurs unités techniques

UE Ex: 2444.333.222



CONCOURS SOCIALS

ELECTIONS SOCIALES

Données ✓ Base ✓ Pré-électorale ✓ Electorale ✓ Résultats ✓ Documents ✓

Renseignements préélectoraux

test2

CPPT

Numéro de dossier: 078162

I. Renseignements préélectoraux ?

Date des élections: jour, mois, année (dd/mm/yyyy) 🔍

29 Les élections n'ont pas eu lieu pour le conseil parce que l'entreprise est descendue en dessous du seuil des 100 travailleurs mais que les mandats pour le conseil sont exercés par les délégués élus pour le comité, veuillez cocher la case.

32 Il s'agit de premières élections, veuillez cocher la case.

II. Total du personnel occupé à la date de l'avis annonçant la date des élections (jour x)

?

	Hommes	Femmes
33 Jeunes travailleurs:	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ouvriers:	<input type="text" value="25"/>	<input type="text" value="21"/>
Employés:	<input type="text" value="25"/>	<input type="text" value="25"/>
Total:	50	46

III. Nombre de mandats effectifs à pouvoir ?

34

Jeunes travailleurs:	<input type="text"/>
Ouvriers:	<input type="text" value="2"/>
Employés:	<input type="text" value="11"/>

IV. Nombre d'électeurs inscrits ?

41

Collège jeunes travailleurs:	<input type="text"/>
Collège ouvriers:	<input type="text" value="45"/>
Collège employés:	<input type="text" value="50"/>
Collège commun:	<input type="text"/>





Application web : renseignements préélectoraux

- Au jour X (7 – 20.02.2012) - Par organe (CE =1 CPPT = 2)
- Données quantitatives au jour X
 - o Trav/cat/sexe « photo »
 - o Mandats/cat
 - o Electeurs inscrits/collège
 - o ...
- Case 29 : pas d'élection pour le CE si l'entreprise est descendue < seuil de 100 travailleurs ⇒ 1 fiche CPPT
- Case 32 : premières élections? = jamais entamé

Renseignements électoraux

test2

Il y a encore des erreurs sur la fiche CPPT.
Veuillez les corriger afin de pouvoir valider vos résultats.
Si vous avez un accord d'entreprise concernant ces erreurs [veuillez cliquer ici](#).

CPPT ✕

Numéro de dossier: 078162

I. Renseignements électoraux ?

- 30 Cochez cette case lorsque la procédure est arrêtée partiellement ou totalement. (Cliquez sur ? pour voir les différentes raisons d'arrêt de procédure)

II. Nombre total de candidats présentés ?

		Jeunes travailleurs		Ouvriers		Employés	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
35	F.G.T.B.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	2	2
36	C.S.C.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	2	2
37	C.G.S.L.B.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	2	2

III. Nombre d'électeurs votants ?

- 51 Collège jeunes travailleurs:
- Collège ouvriers:
- Collège employés:
- Collège commun:

IV. Bulletins ?

	Cat.	Jeunes	Ouvriers	Employés
52	Valables:	<input type="text" value="20"/>	<input type="text" value="45"/>	<input type="text" value="45"/>
64	Blancs:	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
65	Nuls:	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

V. Chiffres électoraux ?

	Cat.	Jeunes	Ouvriers	Employés
54	F.G.T.B.	<input type="text" value="5"/>	<input type="text" value="30"/>	<input type="text" value="10"/>
55	C.S.C.	<input type="text" value="5"/>	<input type="text" value="10"/>	<input type="text" value="30"/>
56	C.G.S.L.B.	<input type="text" value="10"/>	<input type="text" value="5"/>	<input type="text" value="5"/>

VI. Répartition des élus effectifs ?

		Jeunes travailleurs		Ouvriers		Employés	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
59	F.G.T.B.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1
60	C.S.C.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1	1
61	C.G.S.L.B.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1	1

Enregistrer

Aide au formulaire

Si les explications fournies en cliquant sur le ? ne répondent pas à vos questions, veuillez consulter le site web où sont reprises des informations complémentaires : www.emploi.Belgique.be

Liste des erreurs

- ▲ Nombre de bulletins différent du nombre de votants, JT.
- ▲ Erreur Zone 35 et 59, Nombre d'élus FGTB supérieur au nombre de candidats FGTB ou sexe non concordant



Application web : renseignements électoraux

- Au jour Y (7 – 20.05.2012) – Par organe (CE =1 CPPT = 2)
- Case 30 - Arrêt :
 - ✓ **Total** (après X+35) si aucun candidat pour aucune catégorie
 - avis d'arrêt total
 - ✓ **Partiel** (X+79)
 - * aucun candidat pour une ou plusieurs catégorie mais liste(s) déposée(s) pour 1 ou plusieurs autre(s) catégorie(s)
 - pv d'arrêt partiel
 - * pour une ou plusieurs catégorie(s), une seule liste de candidats déposée par une seule organisation avec un nombre de candidats \leq au nombre de mandats à attribuer
 - pv d'arrêt partiel



Résultats

Election des membres représentant le personnel

CPPT

Télécharger PDF

Résultats non validés

Fiche de Base

I. Entité juridique (adresse du siège social)

Nom ou dénomination **test2**
Nature juridique **test**
Rue, N, Bte **test, 1,**
Code postal **8500**
Localité **kortrijk**

II. Dénomination et adresse de l'unité technique d'exploitation où le conseil est institué

Nom ou dénomination **test2**
Rue, N, Bte **test, 1,**
Code postal **8500**
Localité **Kortrijk**
O.N.S.S. (numéro) **123-4564564-45**
BCE-KBO **0123.123.123**





Application web : doc à télécharger

Formulaires standardisés*

- ✓ Avis affichés X-60, X-35, X

Usage interne

Usage externe (organisations représentatives de travailleurs)

- ✓ Procès-verbal (Y),

- ✓ Procès-verbal d'arrêt partiel (X+79)

- ✓ Avis d'arrêt total (X+35, X+79)

Usage externe (SPF & organisations représen. trav.)

Nouveaux
modèles

* Si autres modèles que SPF : même structure et même contenu

II : FORMULAIRE X-60 Comité

X-60.A
Elections sociales 2012

Nom UTE : [REDACTED]
 Adresse UTE : [REDACTED]
 N° ONSS : [REDACTED]
 N° d'entreprise : [REDACTED]
 N° Commission Paritaire Ouvriers : [REDACTED]
 N° Commission Paritaire Employés : [REDACTED]
 N° de dossier du Service Public Fédéral : [REDACTED]-2

Ces informations doivent être communiquées :

- Aux organisations représentatives des travailleurs :
 - Par téléchargement sur l'application¹ web pour les élections sociales du Service Public Fédéral www.emploi.belgique.be ou, à défaut
 - Par courrier :

C.G.S.L.B. Koning Albertleaan 95 9000 Gent	F.G.T.B. Rue Haute 42 1000 Bruxelles	C.S.C. Service entreprise Boite postale 10 1031 Bruxelles
--	--	---
- Au comité, à défaut, à la **délégation syndicale**
- Aux **travailleurs**, par affichage

Au plus tard à X-60, l'employeur informe par écrit :

- S'il n'y a pas encore de comité institué, information sur la nature, les domaines et le degré d'autonomie ou de dépendance du siège vis-à-vis de l'entité juridique ou information sur la nature, les domaines et le degré de dépendance des entités juridiques vis-à-vis de l'unité technique d'exploitation :
[REDACTED]
- Si un comité est déjà institué, information sur les modifications intervenues dans la structure de l'entreprise et sur les nouveaux critères d'autonomie ou de dépendance du siège vis-à-vis de l'entité juridique ou information sur les modifications intervenues dans la structure de l'entreprise et sur les nouveaux critères d'autonomie ou de dépendance des entités juridiques vis-à-vis de l'unité technique d'exploitation :

¹ Voir circulaire relative à l'application web pour les élections sociales 2012 (www.emploi.belgique.be → concertation sociale → élections sociales 2012)

II : FORMULAIRE X-60 Comité

X-60.A
Elections sociales 2012

- Nombre de membres du personnel par catégorie, compte tenu du nombre de membres du personnel occupés dans l'entreprise à ce moment :

ouvriers	[REDACTED]
employés (y compris personnel de direction)	[REDACTED]
jeunes travailleurs	[REDACTED]

- Fonctions du personnel de direction en précisant leur dénomination et leur contenu et, à titre indicatif, la liste des personnes qui exercent ces fonctions : ²

Dénomination de la fonction de direction	Contenu de la fonction de direction
[REDACTED]	[REDACTED]

- Date d'affichage de l'avis annonçant la date des élections et la ou les date(s) envisagée(s) pour les élections :
 - date d'affichage de l'avis annonçant la date des élections : [REDACTED]
 - date(s) envisagée(s) pour les élections :

² La liste indicative des personnes qui exercent ces fonctions de direction peut être communiquée au moyen du formulaire X-60.B.



Documents relatifs aux élections

test2

CPPT

1. Première communication écrite de l'employeur (X-60)

Nom de fichier	Titre	Taille	Date
Wetgevingstechniek - Definitieve versie 20-03.pdf	X-60 078162 (1)	1,84 MB	29.08.11 02:30

Titre

2. Communication des décisions de l'employeur (X-35)

Nom de fichier	Titre	Taille	Date
----------------	-------	--------	------

Titre





3. Envoi de l'avis d'annonce de la date des élections (X)

Nom de fichier	Titre	Taille	Date
----------------	-------	--------	------

Titre X-078162

Bladeren...

Ajouter

4. Procès-verbal des élections

Nom de fichier	Titre	Taille	Date
----------------	-------	--------	------

Titre Procès-Verbal

Bladeren...

Ajouter



Application web : doc à télécharger

- X-60 : Première informations écrites par l'employeur
- X-35 : Affichage des décisions de l'employeur
- X : Affichage de l'avis annonçant la date des élections
- Y : PV, PV d'arrêt partiel, avis d'arrêt total

Comment?

- « Parcourir » sélectionner le doc sur le PC « ajouter »
- Max 20Mb
- « Phase, n° dossier, version »
- Uniquement formats word, excell, pdf, openoffice



Application web

- « ? » Aide quant à la manière de remplir la fiche statistique
- Contrôle d'erreurs



Application web

Pas intéressé par l'usage de l'application?

Les documents suivants doivent être envoyés par voie postale

- ✓ Fiche statistique papier pour le SPF ETCS

elections.sociales@emploi.belgique.be

- ✓ Copie des affichages X-60, X-35, X pour les organisations représentatives de travailleurs
- ✓ PV, PV d'arrêt partiel, avis d'arrêt total au SPF ETCS et aux organisations représentatives (par recommandé)

APPLICATION OU ENVOIS PAPIERS